

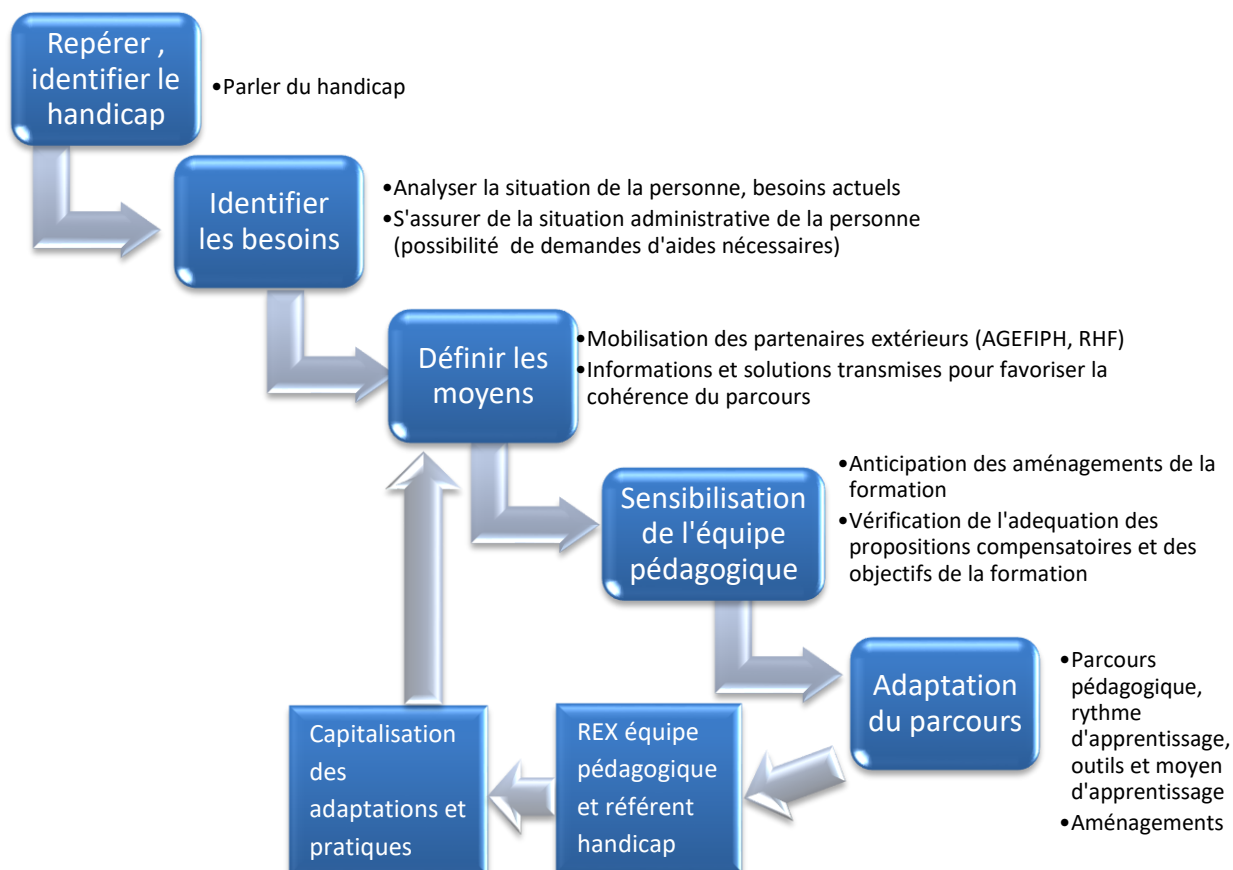
## Accueil de la personne en situation de handicap

### Mesures d'accompagnement mises en œuvre pour la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire

HEAD acoustics SARL a pour objectif de permettre aux stagiaires en situation de handicap de suivre les sessions de formations au même titre que les autres publics.

Pour l'épanouissement et la qualité du déroulement des formations, HEAD acoustics SARL peut mettre en œuvre des mesures d'accompagnement avec le formateur et notre réseau de partenariat.

HEAD acoustics SARL veille aux solutions d'accueil et d'organisation sur le lieu de formation ainsi que logistiques, techniques et pédagogiques afin que la formation se déroule dans les meilleures conditions.



## Identification et prise en compte de la situation de handicap :

### L'identification est une première prise en compte du handicap :

- Lors de l'expression du besoin par le commanditaire ou le stagiaire lui-même auprès du référent formation avant la demande de devis.
- Lors de l'analyse du questionnaire préalable rempli par le stagiaire avant l'inscription à un programme de formation et l'établissement du devis de la formation.

### Diagnostiques des besoins :

L'analyse du besoin aura lieu lors d'un entretien entre le stagiaire et le référent handicap afin d'identifier, en toute confidentialité, les difficultés rencontrées et les adaptations particulières qui conviennent le mieux.

### Identifications des outils nécessaires pour compenser la situation de handicap :

Le référent handicap, en fonction des informations fournies, identifiera des solutions matérielles, logistiques, techniques, pour compenser le handicap auprès des partenaires extérieurs (AGEFIPH, RHF...). Mobilisation des ressources extérieures afin de favoriser le parcours de formation professionnelle.

### Adhésion de l'équipe pédagogique au projet :

Le référent handicap énoncera les solutions de compensation identifiées au référent pédagogique. Le référent pédagogique vérifiera l'adéquation de ces solutions proposées avec le projet pédagogique et son adaptation.

Le référent pédagogique devra proposer des parcours pédagogiques spécifiques le cas échéant, des rythmes d'apprentissage, des outils et moyens d'apprentissage adaptés.

Il pourra aussi fixer et aménager des objectifs de formation différents si besoin.

### Proposition finale

Suite à l'identification des écarts entre les contraintes de la formation et les répercussions du handicap, il sera proposé à la personne en situation de handicap soit :

- De rejoindre un groupe de stagiaires quand les aménagements, dus à la situation de handicap, permettent de suivre le déroulé pédagogique et opérationnel avec adaptations, avec le reste du groupe.
- De faire une formation spécifique aménagée au mieux pour la situation de handicap qui atteindrait les limites de compensation faisables avec l'ensemble d'un groupe.

### Confidentialité :

HEAD acoustics SARL ne divulguera pas les situations de handicap.

La personne en situation de handicap est informée des échanges entre les partenaires de suivi. Toutes démarches externes la concernant sont réalisées avec son accord.

## Référent handicap HEAD acoustics SARL :

Sarah Gagnier-Pannetier  
HEAD acoustics SARL  
Sarah.gagnier-pannetier@head-acoustics.com  
Tel.: +33 1 64 86 58 86  
Stand. : +33 1 64 86 58 87  
Mobile: +33 7 87 03 86 40

## Notre réseau de partenaires

**RHF** : Ressource Handicap formation  
<https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>



**AGEFIPH**  
M'Ballo SECK: [rhf-idf@agefiph.asso.fr](mailto:rhf-idf@agefiph.asso.fr)  
Helena CORREIA: [h-correia@agefiph.asso.fr](mailto:h-correia@agefiph.asso.fr)  
Stéphanie Bergerot: chargée d'étude et de développement Agefiph IdF : [s-bergerot@agefiph.asso.fr](mailto:s-bergerot@agefiph.asso.fr)



**PRITH**: Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés en Île-de-France  
<https://www.prithidf.org/sites-et-plateformes-utiles>



**Cheops** : Conseil national Handicap & Emploi des Organismes de Placement Spécialisés représente les CAP Emploi  
<https://www.cheops-ops.org/#>



**MDPH** : Maison Départementale des Personnes Handicapées



01 60 76 11 00

<https://www.essonne.fr/sante-social-solidarite/handicap/la-mdph>

**ArianeConseil** : spécialiste des politiques de santé, qualité de vie au travail et handicap

Benjamin Mathan: [b.mathan@arianeconseil.fr](mailto:b.mathan@arianeconseil.fr)

Nessrine Ben Mabrouk: [n.benmabrouk@arianeconseil.fr](mailto:n.benmabrouk@arianeconseil.fr)

[www.arianeconseil.fr](http://www.arianeconseil.fr)

